



INITIATIVE DU CHAOS DE L'UDC « POUR UNE SUISSE À 10 MILLIONS D'HABITANTS » - POURQUOI NOUS DISONS NON

ARGUMENTAIRES DU PS INTERNATIONAL – avril 2026

Avec l'initiative « pour une Suisse à 10 millions d'habitants », l'UDC souhaite inscrire le 14 juin un **plafond démographique** dans la Constitution fédérale suisse. La Confédération et les cantons devraient prendre des mesures drastiques pour respecter ce plafond.

L'acceptation de l'initiative entraînerait des conséquences pour les Suisse-sses de l'étranger vivant dans l'UE, mais aussi pour les Suisse-sses vivant en Suisse.

Pour les Suisse-sses de l'étranger dans l'UE :

- L'initiative demande **explicitement la dénonciation de l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE**. Cela mettrait gravement en péril le droit des Suisse-sses de séjourner dans l'UE pour y travailler, y étudier ou y toucher leur retraite.
- À l'instar des Britanniques après le Brexit, les Suisse-sses dans l'UE deviendraient désormais des ressortissant-es de pays tiers. Cela signifie des obstacles plus importants pour l'obtention d'un permis de séjour et le regroupement familial. En bref : **plus de bureaucratie et moins de droits**.

Pour les Suisse-sses en Suisse :

- L'initiative demande **explicitement des restrictions au regroupement familial en Suisse**. Concrètement, cela signifie que le droit des Suisse-sses de faire venir en Suisse des membres de leur famille n'ayant pas de passeport suisse serait considérablement restreint. Cela signifie que l'insécurité juridique, les coûts élevés et la bureaucratie font obstacle à la vie de famille !

Ce plafond démographique est une folie bureaucratique et va à l'encontre de la vie. **C'est pourquoi le PS International dit résolument NON à l'initiative de l'UDC.**



Réponses aux contre-arguments courants :

La libre circulation des personnes serait-elle vraiment abolie ? Le Parlement doit d'abord mettre en œuvre l'initiative.

En 2014, le peuple a accepté de justesse la vague initiative de l'UDC contre l'immigration de masse. La libre circulation des personnes n'avait alors pas été remise en cause, car elle n'était pas explicitement mentionnée dans le texte de l'initiative. En revanche, l'initiative « pour une Suisse à 10 millions d'habitants » exige explicitement la fin de la libre circulation des personnes !

La libre circulation des personnes permet-elle une immigration incontrôlée en Suisse ?

Non. Les citoyen-nes de l'UE et les membres de leur famille immigreront principalement en Suisse pour y exercer une activité lucrative. La libre circulation des personnes crée un cadre légal pour une migration réglementée et constitue un moyen de lutter contre une migration chaotique et incontrôlée !

La libre circulation des personnes n'est-elle pas néfaste pour les personnes à bas salaires en Suisse ?

Non. La libre circulation des personnes s'accompagne de mesures dites d'accompagnement qui permettent aux autorités de lutter contre d'éventuelles violations des conditions de salaire et de travail en vigueur en Suisse. Cela fonctionne : les salaires réels dans le segment des bas salaires ont continué d'augmenter depuis l'introduction de la libre circulation des personnes. Le chômage en Suisse se situe à un niveau historiquement bas. Si la libre circulation des personnes venait à être abrogée, la protection des salaires disparaîtrait également. Conséquence : des salaires plus bas pour toutes et tous, qu'on ait ou non la nationalité suisse.